



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DU LOGEMENT,  
*en charge de l'aménagement,  
de la famille, de la condition féminine  
et des personnes non autonomes*

N° 3329/MSF/DCA

PAPEETE, le mercredi 6 décembre 2023

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION  
ET DE L'AMENAGEMENT

*Cellule Prévention Sécurité  
Commission de sécurité*

*La Directrice p.i.*

*Présidente de la commission de sécurité*

Aux

Membres permanents de la commission de sécurité – Destinataires "in fine"

**Objet :** Réunions de la commission de sécurité pour l'année 2024.

**Textes de référence :**

Code de l'Aménagement de la Polynésie Française :

- Article A.515-3

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de vous indiquer ci-après, le calendrier des réunions de la commission de sécurité pour **l'année 2024.**

<b>Les mercredis</b>	10 et 31	21	13	3 et 24	15	5 et 26	17	7 et 28	18	09 et 30	20	11
Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre

Les réunions sont prévues à partir de 8h00 dans la salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment administratif A1, n° 11 du Commandant DESTREMAU – PAPEETE.

L'ordre du jour propre à chaque réunion vous sera adressé dans la semaine précédant celle-ci.

NOTA : Etant membre de droit, le Maire sera destinataire de l'ordre du jour des établissements recevant du public qui seront ou devront être implantés dans sa commune.



**Timeri SOMMERS**

**DESTINATAIRES IN FINE :**

Mairies des Iles du Vent et SIVMTG  
Direction de l'Équipement  
Direction de la Protection Civile  
Le Commandant du Groupement de Gendarmerie hors Papeete et Pirae  
Compagnie des Archipels  
Direction Territoriale de la Police National  
Subdivisions, des ISLV, Australes, Marquises



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DU LOGEMENT,**  
*en charge de l'aménagement,  
de la famille, de la condition féminine  
et des personnes non autonomes*

**N° 3329/MSF/DCA**

PAPEETE, le mercredi 6 décembre 2023

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION  
ET DE L'AMENAGEMENT

*Cellule Prévention Sécurité  
Commission de sécurité*

*La Directrice p.i.*

*Présidente de la commission de sécurité*

Aux

Membres permanents de la commission de sécurité – Destinataires "in fine"

**Objet :** Réunions de la commission de sécurité pour l'année 2024.

**Textes de référence :**

Code de l'Aménagement de la Polynésie Française :

- Article A.515-3

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de vous indiquer ci-après, le calendrier des réunions de la commission de sécurité pour **l'année 2024.**

<b>Les mercredis</b>	10 et 31	21	13	3 et 24	15	5 et 26	17	7 et 28	18	09 et 30	20	11
Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre

Les réunions sont prévues à partir de 8h00 dans la salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment administratif A1, n° 11 du Commandant DESTREMAU – PAPEETE.

L'ordre du jour propre à chaque réunion vous sera adressé dans la semaine précédant celle-ci.

NOTA : Etant membre de droit, le Maire sera destinataire de l'ordre du jour des établissements recevant du public qui seront ou devront être implantés dans sa commune.



**Copies :**

CS  
MSF 1  
CTI/PPT 1  
DCA/CPS 1  
Chrono 1

**DESTINATAIRES IN FINE :**

Mairies des Iles du Vent et SIVMTG  
Direction de l'Equipement  
Direction de la Protection Civile  
Le Commandant du Groupement de Gendarmerie hors Papeete et Pirae  
Compagnie des Archipels  
Direction Territoriale de la Police National  
Subdivisions, des ISLV, Australes, Marquises